

« Cinq ans de combat »

« C'est une victoire après cinq ans de combat », se félicitait Philippe Richard, hier, lors de la conférence de presse de l'Association pour la protection de la santé des habitants (lire ci-dessus). Toutefois, le président de l'APSH n'a rien oublié : « Les menaces, les mensonges, les diffamations et les douches froides. » Et la rencontre avec les journalistes, hier, a été l'occasion d'une mise au point.

« Joël Duquenoy (président du Syndicat mixte Flandre Morinie, porteur du projet, NDLR) a envoyé un courrier à tous les médecins du secteur, pour dire que j'étais un menteur », explique le président de l'APSH.

De même, Philippe Richard ne supporte pas qu'on parle de centre de valorisation énergétique quand on parle de Flamoval. « Flamoval est un incinérateur. Ce n'est pas un centre de valorisation énergétique. Un CVE doit produire au moins 65 % d'énergie. Avec Flamoval, on en est loin. Joël Duquenoy a du mal

à comprendre ce que c'est qu'un CVE. » De même, notre interlocuteur s'inscrit en faux quand Joël Duquenoy indique que l'énergie produite par Flamoval bénéficie à vingt-six mille foyers. Et de conclure : « Dans la hiérarchie de l'élimination des déchets, l'incinération est au même niveau que l'enfouissement. »

Mais, au milieu de tous ces désagrèments, Philippe Richard et l'APSH ont déjà connu des victoires avant le jugement du tribunal administratif de la semaine dernière. « Ce fut le cas, notamment, quand la commission européenne a décidé de retirer le label d'énergie renouvelable à Flamoval. »

Enfin, plus que jamais, les membres de l'APSH sont mobilisés pour favoriser « la prévention primaire. Cette prévention, c'est empêcher les gens de devenir malade », explique le docteur Roland Ritaine, membre du comité de pilotage. La lutte contre Flamoval en fait pleinement partie. ■ H. V.

2204.

25. Decembre 2012
édition 510mer